AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

Section I - Avis d'appel public à candidature de marché public

Objet : Mise à jour et maintenance du système de suivi permanent de la qualité de service.

DRP S_DRI_70047 du 09 AVR 2020

Avis Général de Passation N° 037/ARCEP/PRMP/SPMP/2020

1. Cet Avis d'appel public à candidature de marché public fait suite au plan de passation de marchés publics paru dans le journal "La Nation" dans sa parution du 27 janvier 2020 et sur le site Web de l'ARCEP BENIN.

2. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour **la mise à jour et maintenance du système de suivi permanent de la qualité de service.**

3. Le système de suivi permanent de la qualité de service RPM est un système qui permet la collecte, le traitement et l'exploitation des données OSS notamment les compteurs OMC-R (PM files) livrés par les opérateurs des réseaux mobiles. Il permet d'évaluer la performance du réseau sur toute l'étendue du territoire ou par région bien délimitée et sert à comparer les indicateurs des opérateurs de façon périodique. Il est composé de :

- un (01) serveur DELL PowerEdge R230 hébergeant le serveur FTP ;
- cinq (05) serveurs DELL PowerEdge 630 hébergeant les applications ;
- un KVM DELL ;
- un onduleur DELL ;

BON A LANCER

- un Rack DELL de 24U ;
- un Switch KVM ;
- un Switch réseau.

L'objectif visé est d'apporter une évolution au système, d'assurer l'assistance à la maintenance du système de suivi permanent de la qualité de service RPM de l'ARCEP BENIN et de mettre en place un système de supervision sur écrans smart TV.

4. La durée d'exécution du présent marché est de trois (3) ans avec une évaluation annuelle du respect des obligations contractuelles qui peut être sanctionné par le renouvellement ou non du contrat.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

CAPACITE FINANCIERE :

Le prestataire doit fournir une **attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière** prouvant qu'il dispose d'une ligne de crédits à hauteur de 25% du montant de son offre **(pièce éliminatoire).**

CAPACITES TECHNIQUES ET EXPERIENCES

Le soumissionnaire devra avoir une expertise professionnelle confirmée dans le domaine des communications électroniques et doit :

- avoir déjà développé et installé au moins une (01) fois un système de suivi de la qualité de service en temps réel avec un système de supervision et d'automatisation de la production de données statistiques, fonctionnel au cours des deux (02) dernières années au profit d'un régulateur (**pièce éliminatoire**) ;
- avoir déjà réalisé au moins une (01) mission similaire de maintenance d'un système de suivi de la qualité de service entièrement fonctionnel (système de suivi Network Management System (NMS) de la QoS) au cours des deux (02) dernières années au profit d'un régulateur (**pièce éliminatoire**) ;

BON A LANCER

- détenir une autorisation d'intervention sur le système de suivi permanent de la QoS (système RPM) délivrée par le fournisseur (**pièce éliminatoire**).

Les entreprises naissantes qui disposent de moins de trois (03) années d'existence doivent fournir la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement **(pièces éliminatoires).**

NB : Toutes les expériences sont à justifier par des attestations de bonne fin d'exécution, procès-verbal de réception ou copies de contrat similaires signés, Curriculum Vitae et diplômes le cas échéant.

6. La sélection de l'attributaire se fera sur la base de l'offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante.

7. Les candidats intéressés, éligibles et remplissant les conditions définies dans le dossier d'appel à candidature et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 de ladite Loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant Code des marchés publics en République du Bénin, peuvent avoir des informations ou obtenir le dossier de demande de renseignements et de prix de **08 heures à 12 heures 30 minutes** et de 15 heures à 18 heures 30 minutes à l'adresse mentionnée ci-après :

SECRETARIAT PERMANENT DES MARCHES PUBLICS DE L'ARCEP BENIN (SPMP) SIS AU 1ER ETAGE DE L'IMMEUBLE MAERSK HOUSE ZONE OCBN, LOT 531, 01 BP 2034 COTONOU (BENIN)

TEL : +229 21 31 01 65, FAX : +229 21 31 00 67

COURRIEL : spmp@arcep.bj

8. Les offres devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original portant la mention « ORIGINAL et trois (03) copies portant la mention « COPIE », au plus tard le 23 AVR 2020 à 10 heures précises à l'adresse ci-dessus mentionnée». Les offres qui ne parviendront pas aux dates

BON A LANCER

et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

9. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés dans la salle de conférence du Secrétariat exécutif de l'ARCEP BENIN, le ....23 AVR 2020 **à 10 heures 30 minutes.**

10. Les offres devront demeurer valides pendant **une période de trente (30) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **d'un million trente-trois mille huit cent quatre-vingts (1 033 880) Francs CFA,** conformément aux dispositions de l'article 78 du code des marchés publics en vigueur en République du Bénin.

Cotonou, le ....09 AVR 2020

La Personne Responsable des Marchés Publics,

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE
PRMP

Géoffroy Adétola ATCHOKOSSI

BON A LANCER